

# Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement tenue le mardi 6 février 2018 à 19h00

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

## Étaient présents :

Diane Alary

Simon Dostie

Marie-Pier Thibault

Lucie Bélair

Nathalie Gilbert

Marie-Christine Côté

Sébastien Gobeil

Valérie Deilhes

Sébastien Simard

## Invitée :

Roseline Drolet

## Étaient absents :

Lucie Baril

Philip Boumansour

Marie-Lyne Lemay

Philippe Bolduc

## 1. Ouverture

### 1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous en cette première réunion de l'année 2018. Il tient également à souligner le travail et la patience des enseignants en cette semaine des enseignants.

### 1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

### 1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion.

On y effectue ensuite l'ajout suivant :

- 8.1 Vente de cartes de la St-Valentin au service de garde

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 6 février 2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-031**

#### 1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 6 décembre dernier

##### Correction :

- On ajoute les noms de Mme Marie-Lyne Lemay et Mme Marie-Pier Thibault à la liste des membres présents lors de la dernière réunion.

##### Suivis :

- Point 5 : Tous les documents pour lesquels le Conseil d'établissement était consulté ont été envoyés comme prévu à la Commission scolaire en décembre en prévision du Conseil des commissaires en janvier. Ce dernier a effectué une modification dans les critères d'inscription des élèves, en fonction des recommandations formulées de plusieurs écoles et des discussions des dernières années au sujet de la fratrie. Il était constaté que celle-ci n'arrivait jamais à être considérée dans les cas de transfert puisque les critères de volontariat et de distance étaient prépondérants. Dorénavant, le second critère jumellera les critères de distance (lieu de résidence le plus éloigné) et de fratrie (aucun frère ou sœur à l'école), le premier demeurant le volontariat. La décision des commissaires ne s'est pas prise unanimement, mais par un vote majoritaire.
- Point 5.3 : M. Simard précise que la tarification touchant la location du Centre socio-récréatif fera partie de la renégociation entre les villes de St-Augustin et de Québec en fin d'année scolaire.

Il est proposé par M. Simon Dostie d'adopter le procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-032**

## 2. Interventions du public

Aucune intervention.

## 3. Adoption

### 3.1 Contrat de photos scolaires 2018-2019

En vertu des commentaires positifs reçus de parents sondés via le *Bocages Express*, M. Simard suggère que le contrat avec la compagnie *Photo Scolaire Repensée* pourrait être

reconduit l'année prochaine. Des ajustements seraient probablement faits pour maximiser la logistique et le temps de prise de photos. Par exemple, un autre local décoré comme une classe pourrait être utilisé afin d'éviter l'analyse des angles et de l'éclairage du local de classe des différents groupes. La nouvelle bibliothèque pourrait être une option à cet effet. À suivre...

Il est proposé par Mme Lucie Béclair d'adopter le contrat de photos scolaires au fournisseur *Photo Scolaire Repensée* pour l'année 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-033**

### **3.2 Résolution relative aux mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2017-2018**

*Voir document « Mesures dédiées et protégées : Soutien à la réussite et aux initiatives pédagogiques »*

M. Simard présente la ventilation des sommes décentralisées octroyées par le gouvernement libéral. Le montant d'argent a été envoyé directement aux écoles qui se doivent de l'utiliser en répondant à certains critères. Le Ministère demande une reddition de compte pour prouver que ce montant a réellement été investi dans les activités décrites et que la Commission scolaire n'a pas gardé de montant. Il est à noter que c'est l'équipe-école, en lien avec le projet éducatif, qui décide comment les sommes sont dépensées. Ces sommes risquent d'être reconduites et peut-être même bonifiées l'an prochain.

Il est proposé par Mme Marie-Pier Thibault d'adopter la résolution relative aux mesures dédiées et protégées pour l'année scolaire 2017-2018. Adopté à l'unanimité (le document officiel envoyé à la Commission scolaire se trouve en annexe). **C.E.-25-17-18-034**

## **4. Approbation**

### **4.1 Grilles-matières 2018-2019**

*Voir document « École Les Bocages : Grille-matières 2018-2019 »*

M. Simard rappelle que la grille-matières avait été modifiée au 2<sup>e</sup> cycle l'an dernier, avec l'ajout d'une heure par cycle en mathématique et le retrait d'une heure par cycle en éthique et culture religieuse. Cette modification serait reconduite pour l'année scolaire 2018-2019. Mme Côté mentionne que la transition s'est bien passée et qu'elle reflétait davantage la réalité vécue. Elle ajoute qu'il est également aisé de joindre des contenus d'éthique au français au besoin.

M. Simard explique que le programme d'éducation à la sexualité présenté récemment viendra s'ajouter aux contenus enseignés l'an prochain, à raison de cinq heures par année. Cependant, ces heures n'apparaissent pas dans la grille-matières.

Il est proposé par Mme Marie-Christine Côté d'approuver la grille-matières pour l'année scolaire 2018-2019. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-035**

## 4.2 Modèle d'application de l'anglais intensif en 6<sup>e</sup> année en 2018-2019

*Voir document « Analyse concernant le modèle de l'anglais intensif (AI) : Modèle continu (5 demi-journées) versus un modèle semestriel (5 mois / 5 mois) »*

M. Simard présente le fruit de la réflexion de l'équipe-école sur le modèle d'anglais intensif à privilégier pour l'an prochain, en fonction des différents modèles présents dans les autres écoles de la Commission scolaire et de nos besoins. Actuellement, 67% des écoles de la Commission scolaire ont un programme d'anglais intensif. Six écoles ont le modèle continu et sept le modèle 5 mois / 5 mois. Il est à noter que le modèle 5 mois / 5 mois bénéficie d'une dérogation ministérielle permettant l'administration des évaluations officielles de fin de cycle en janvier.

À l'école Les Bocages, chaque modèle a été analysé dans les dernières semaines et on constate que chacun comporte ses avantages et ses inconvénients. Actuellement, le modèle continu en demi-journées représente un défi de taille pour les enseignants des matières principales : la tâche est lourde au plan de la correction, des suivis aux élèves (deux groupes en même temps) et des suivis aux parents de ceux-ci. Mme Thibault, qui a déjà expérimenté ce modèle, confirme que la tâche est énorme pour l'enseignant et qu'il est questionnant de voir qu'aucun enseignant n'a pu compléter son année ou est demeuré en poste l'année suivante. M. Simard mentionne que les enseignantes titulaires souhaiteraient pouvoir vivre le modèle continu une autre année. En ce qui concerne les spécialistes d'anglais, il y a une ouverture aux deux modèles. Il est donc possible qu'un changement de modèle survienne dans les prochaines années en raison des inconvénients énumérés ci-haut. On propose également d'utiliser une partie du budget des mesures dédiées et protégées pour accompagner les enseignants de 6<sup>e</sup> année si on maintient le modèle en continu. À suivre...

M. Simard informe les membres du Conseil d'établissement qu'une décision devra être prise l'an prochain et qu'ils feront partie des discussions. Le document d'analyse des modèles pourrait être bonifié par l'ajout de commentaires de parents. Les avis sont partagés à ce sujet, certains trouvant plus difficile une immersion totale en anglais, d'autres priorisant ce type d'immersion pour une meilleure rétention de l'anglais, d'autres étant inquiets des résultats au secondaire du groupe d'élèves ayant réalisé leurs évaluations de français et mathématique en janvier... Mme Drolet se demande si des statistiques sont disponibles à ce sujet. M. Simard répond que l'analyse des résultats scolaires ne démontre pas de différences marquées entre les deux réalités, mais que des mesures d'appui sont parfois nécessaires pour les élèves en difficulté en première secondaire.

M. Simard termine en mentionnant que le modèle choisi par une école n'a pas d'incidence sur le nombre d'inscriptions en 6<sup>e</sup> année. Toutefois, le fait d'offrir ou non de l'anglais intensif peut inciter des parents à inscrire leur enfant dans une école plutôt qu'une autre. Comme le modèle continu en demi-journées est maintenu, aucune approbation n'est requise pour l'an prochain.

### 4.3 Modalités pour la semaine de relâche au service de garde

*Voir document « Relâche 2017 versus Relâche 2018 – compilation le 6 février »*

*Voir document « Relâche 2018 – Hypothèse d'ouverture à l'école Les Bocages versus l'école Les Sources »*

À l'instar de l'an dernier, le nombre d'inscriptions vient déterminer si le service de garde sera offert à l'école ou plutôt centralisé à l'école Les Sources qui a été choisie dans le secteur ouest puisqu'elle possède de meilleures infrastructures. M. Simard rappelle qu'on vise l'autofinancement et qu'un minimum de 40 inscriptions par jour est donc requis. Ces journées non subventionnées coutent plus cher aux parents.

Pour le moment, même si les inscriptions sont supérieures à l'an dernier, le seuil n'est pas atteint. Le but est toujours de créer deux groupes d'enfants (petits et grands) afin d'offrir des activités plus adaptées à leur âge. Des éducatrices des Bocages seront présentes à l'école Les Sources entre 8h et 16h.

Il est à noter que le service de garde a actuellement un manque à gagner de 11 720\$ en lien avec le ratio 1/1 des élèves à besoins particuliers. L'impact financier est donc d'autant plus important si l'autofinancement n'est pas possible. Il vaut donc mieux maximiser les ressources et centraliser les services dans une même école pour le secteur de l'ouest même s'il ne s'agit pas de la situation idéale et que certains parents choisissent alors de ne pas inscrire leur(s) enfant(s) dans un tel cas.

Il est proposé par M. Simon Dostie d'approuver les modalités pour la semaine de relâche au service de garde. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-036**

## 5. Consultation

### 5.1 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2018-2019

*Voir document « Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2018-2019 »*

M. Simard présente un document issu d'une réflexion de la direction générale et des cadres de la Commission scolaire sur la répartition du budget. Une liste de critères généraux est établie pour l'attribution des ressources financières. Il est à noter que ces derniers ne sont pas placés par ordre d'importance.

Le Conseil d'établissement est en accord avec les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2018-2019. **C.E.-25-17-18-037**

## 6. Information

### 6.1 Travaux en lien avec le plan de réussite

*Voir document « Progresser ensemble au fil des saisons : Plan de réussite 2017-2018 et Convention de gestion et de réussite éducative 2017-2018 »*

M. Simard dépose en consultation le bilan de l'an 2 du plan de réussite 2017-2018, revu par l'équipe-école afin de statuer sur ce qui a été amorcé, réalisé, modifié ou mis de côté dans les pratiques pédagogiques et autres activités éducatives concrètes vécues à l'école.

#### Corrections :

- On demande de préciser les années dans la colonne « Bilan ». Par exemple, l'an 1 représente l'année scolaire 2016-2017 et l'an 2, l'année scolaire 2017-2018.
- Page 3 : On enlève « Caisse scolaire » dans l'encadré « Des liens avec la communauté » puisqu'il y est inscrit à deux reprises.
- Page 9 : Dans l'axe de développement 2, au moyen « Formation des enseignants », on corrige le projet *Minecraft* et on enlève l'espace en trop entre *concours* et *robotique*.

Les membres du Conseil d'établissement doivent prendre connaissance de ce document puisque ce dernier devra être adopté en mai.

### 6.2 Soutien à la réussite aux élèves de 6<sup>e</sup> année et de 5<sup>e</sup> année

M. Simard explique que les périodes de récupération offertes habituellement à tous les élèves de 6<sup>e</sup> année en prévision des évaluations ministérielles de fin de cycle seront réservées uniquement à une quinzaine d'élèves en difficulté, ciblés par les enseignants. Cette formule permettra d'aider davantage ces élèves en leur offrant un soutien un peu plus personnalisé, dans un groupe restreint. C'est Mme Isabelle Lainez-Lévesque, enseignante du groupe 603, qui animera ces périodes de récupération qui débiteront en mars pour se poursuivre de façon plus intensive en mai, tout juste avant les évaluations.

D'autres périodes seront offertes aux élèves de 5<sup>e</sup> année et de 6<sup>e</sup> année le midi, en particulier pour rejoindre les élèves plus anxieux. À ce moment, ce sera aux élèves de s'inscrire aux contenus plus difficiles pour eux. C'est Mme Catherine Drouin qui assurera le suivi pour ces périodes.

L'inscription à ces périodes est gratuite puisque le budget de l'anglais intensif prévoyait déjà un montant pour le soutien à la réussite des élèves du 3<sup>e</sup> cycle.

### 6.3 Investissement : puces électroniques pour l'accès au service de garde

*Voir document « École Les Bocages – Service de garde : Projet visant l'amélioration de la sécurité et les conditions de travail des éducatrices »*

Tel que discuté en juin dernier, M. Simard et M. Bourgault souhaitaient ajouter des puces électroniques pour contrôler les entrées au service de garde. Un lecteur serait installé à la porte et branché au réseau de l'école. Les éducateurs seraient donc avisés par courriel dès qu'un parent franchit la porte. Cela aurait pour effet de diminuer les appels sur les ondes au service de garde et d'accroître la sécurité dans l'école. Le cout serait finalement de 7076,33\$ incluant toute la programmation nécessaire. La Commission scolaire, sondée sur le sujet, n'a pas de budget prévu pour ce genre d'initiative technologique, même si ce modèle pourrait être exportable vers d'autres écoles. M. Simard pense en glisser un mot à la Fondation de l'école, mais l'achat de puces ne cadre pas vraiment avec leur mission qui est davantage reliée aux enfants. Il resterait à en parler aux enseignants qui peuvent faire des demandes en immobilisations à chaque année. Une partie du montant pourrait peut-être être prélevée dans ce budget, mais le renouvellement des bureaux devrait attendre. Une décision devra être prise à ce sujet d'ici le 15 juin. À suivre...

## 7. Informations générales

### 7.1 Mot du président

M. Gobeil remercie d'abord Mme Drolet d'avoir transmis les recommandations du Conseil d'établissement au Conseil des commissaires au sujet du critère de la fratrie. Sa présence est appréciée aux réunions. Par ailleurs, en cette semaine des enseignants, il félicite toute l'équipe pour son travail qui rend l'école Les Bocages dynamique et dans laquelle les enfants peuvent s'épanouir et développer un sentiment d'appartenance à travers différents projets, au service de garde, par des activités menées par la Fondation comme le bal Choco-chic ou autres.

### 7.2 Mot de la direction

M. Simard félicite également l'équipe d'enseignants de l'école. Il informe ensuite les membres sur différentes activités vécues en janvier et février :

- Les activités parascolaires ont repris leur cours après le congé des Fêtes. Toutes celles proposées ont lieu, à l'exception des cours d'espagnol qui n'avaient pas recueilli assez d'inscriptions. On compte désormais 8 équipes de mini basket pour le printemps. Le but l'an prochain est de bonifier les activités destinées aux élèves du 1<sup>er</sup> cycle, mais il y a toujours la problématique de gestion de locaux...
- Une vidéo promotionnelle créée par les élèves de 6<sup>e</sup> année sur le projet de nouvelle bibliothèque sera présentée à tous les élèves de l'école pour les impliquer. Le 16 juin aura lieu une course des Bocages à laquelle parents, enfants et personnes de la communauté pourront participer. Cette activité sera jumelée avec la grande journée des entrepreneurs. Sinon, d'autres activités de financement auront lieu, dont un tournoi de golf pour les parents de l'école le 14 juin. À suivre...
- La journée d'inscription des élèves du préscolaire se tiendra le jeudi 22 février. Les prévisions ministérielles parlent de deux groupes pour l'an prochain. À suivre...

- Les périodes d'aide aux devoirs et leçons ont débuté la semaine dernière.
- La collecte de sang du 13 décembre dernier, orchestrée par Mme Isabelle Lainez-Lévesque, s'est bien déroulée mais on a dénombré moins de donateurs. Le fait qu'elle ait eu lieu un soir de tempête pourrait expliquer cette baisse de participation.
- Le bal Choco-Chic, organisé par les membres de la Fondation, aura lieu le 23 février.

### 7.3 Mot du trésorier

M. Boumansour étant absent, ce point est reporté à la prochaine réunion.

### 7.4 Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Deilhes ayant manqué les deux dernières réunions du Comité de parents, ce point est reporté à la prochaine réunion.

### 7.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Marie-Pier : Les élèves de 6<sup>e</sup> année ont récemment vécu une inversion d'horaire puisqu'ils sont arrivés à mi-parcours. Ceux qui étaient en anglais le matin le sont dorénavant l'après-midi et inversement pour le second groupe. Par ailleurs, les élèves de 5<sup>e</sup> année vivent différents projets présentement : compétition d'avions de papier en science, robotique avec les robots EV3, projet Minecraft en univers social dans lequel ils sont invités à conceptualiser une maquette de la ville de Québec d'antan et finale de la dictée P.G.L. Sinon, les élèves de 5<sup>e</sup> année ont eu une semaine des métiers avant Noël où ils ont reçu la visite de 16 parents venus présenter leur travail. Enfin, deux des dix équipes de basket-ball ont remporté une bannière au cours de la saison régulière qui vient de se compléter. Le mini basket de printemps débutera quant à lui bientôt.

Mme Lucie : Les élèves de 3<sup>e</sup> année ainsi que les élèves du groupe de Mme Stéphanie inscrits au service de garde ont adoré leur party du 23 décembre dernier qui s'est déroulé sans aucune complication. Ils ont notamment reçu la visite du père Noël. La soixantaine d'enfants, qui dormaient au gymnase, se sont endormis autour de 23h30 et se sont levés entre 6h00 et 6h30 pour prendre un petit déjeuner en groupe. La soirée fut magique et il s'agit d'une expérience à refaire.

Mme Diane : Deux journées pédagogiques sont à venir au service de garde, les 15 et 16 février prochains. Le jeudi, 140 enfants sont inscrits à la sortie de glissades à St-Raymond et le vendredi, il y aura une activité à l'école « Aquaterre ». Pour ce qui est de la journée pédagogique du 2 mars, une activité d'email sur cuivre « Émail tes sens » sera offerte aux enfants. Depuis quelques semaines, le service de garde est en mode survie puisque plusieurs élèves sont malades dans l'école. Enfin, des élèves de 4<sup>e</sup> année souhaitent créer des objets à vendre sur place lors du défi têtes rasées Leucan qui aura lieu le 26 mai prochain. On propose que des ambassadeurs du défi soient inclus pour promouvoir l'événement. Des personnes ayant déjà bénéficié de dons de Leucan pourraient venir en parler. À suivre...

Mme Marie-Christine : Les élèves de 4<sup>e</sup> année de la classe de Mme Marie-Christine ont vécu une sortie à Tsonontwan le 6 février pour découvrir le mode de vie amérindien : traineau à chiens, visite d'une maison longue, marche en forêt, dégustation de mets typiques et activité plus spirituelle pour terminer la journée. Les élèves des deux autres classes s'y rendront pour leur part le 22 février. Sinon, les élèves de 4<sup>e</sup> année auront la chance d'aller assister au tournoi international de hockey Pee-Wee le 13 février prochain en matinée.

## **7.6 Mot de la commissaire**

Mme Drolet fait état des éléments discutés lors de sa dernière rencontre des commissaires :

- La Fédération des commissions scolaires fête les 70 ans des commissions scolaires. Un document décrivant chacune d'elles est disponible sur le Web.
- La Commission scolaire des Découvreurs a déposé sur le Web son rapport annuel 2016-2017.
- Une brochure présentant l'ensemble des écoles primaires de la Commission scolaire a été distribuée dans les garderies et au préscolaire en prévision de la période d'inscription qui est en cours présentement.
- Deux comités pléniers ont été formés au Conseil des commissaires : le premier sur l'intimidation et le second sur l'offre de service au primaire (programmes particuliers et promotion dans les écoles primaires et secondaires publiques, surtout dans le secteur ouest).
- En ce qui concerne le projet de nouvelle bibliothèque, il est proposé de consulter le Lab école et l'école d'architecture de l'Université Laval qui pourraient apporter leur aide. M. Pleau aurait déjà eu une rencontre au sujet de la réfection dans les écoles.
- Des élections scolaires sont prévues le 4 novembre 2018.
- Dans le dossier des aires de desserte, l'hésitation du Conseil d'établissement par rapport aux prévisions de clientèle à la baisse versus la réalité a été mentionnée au Conseil des commissaires. À la suite de cette rencontre de janvier, deux écoles ont été désinstitutionnalisées : École du Versant (Notre-Dame-de-Foy et Ste-Geneviève) et École Cœur-Vaillant-Campanile (Cœur-Vaillant et Campanile). Ces quatre écoles auront chacune une direction et un Conseil d'établissement à partir de 2018-2019.

## **8. Varia**

### **8.1 Vente de cartes de la St-Valentin au service de garde**

Deux groupes de 5<sup>e</sup> année ont créé des cartes de la St-Valentin qu'ils souhaitent vendre dans le hall d'entrée de l'école les 13 et 14 février prochains. Chaque carte serait vendue 1\$ et il serait possible de se procurer trois cartes pour 2\$. Les profits seraient comptabilisés pour le sablier du défi têtes rasées du 26 mai. Il est à noter que le marché de Noël avait rapporté environ 500\$.

Il est proposé par Mme Nathalie Gilbert d'approuver la vente de cartes de St-Valentin au service de garde au profit de Leucan. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-17-18-038**

La levée de l'assemblée a lieu à 21h45.

---

Sébastien Gobeil, président

---

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté



## **RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT RELATIVE AUX MESURES DÉDIÉES ET PROTÉGÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Le Conseil d'établissement de l'école Les Bocages confirme que les ressources financières allouées par la Commission scolaire des Découvreurs dans le cadre des mesures dédiées et protégées ont été d'un montant de 47 183 \$.

Voici la ventilation de cette allocation conformément aux fins prévues dans les Règles budgétaires amendées de fonctionnement des commissions scolaires pour l'année scolaire 2017-2018 :

- Mesure d'aide individualisée (15021) : 11 829 \$
- Mesure touchant les saines habitudes de vie (15022) : 2 250 \$
- Mesure touchant l'aide aux parents (15024) : 1000 \$
- Mesure « partir du bon pied » (15025) : 17 457 \$
- Mesure pour l'acquisition de livres (15103) : 3 833 \$
- Mesure touchant les initiatives des établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement secondaire (15170) : 10 814 \$

Adopté à la rencontre du 6 février 2018 - **025-17-18-034**